

## ANNEXE 1 – Exemples de situations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts

La liste d'exemples ci-après n'est pas exhaustive. Toute personne visée par la présente politique qui se trouve dans une ou l'autre des situations évoquées, ou dans des situations semblables, est susceptible d'être en conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel :

- a) elle exerce des activités professionnelles externes liées à la recherche qui peuvent nuire à l'exercice de son bon jugement de chercheuse ou de chercheur ou à la conduite éthique de ses tâches et responsabilités en recherche à l'Université;
- b) elle possède sa propre entreprise qui offre des services de consultation ou exécute des contrats de recherche, ou encore fabrique ou commercialise des biens ou des services, lorsque cela empiète sur ses obligations envers l'Université ou nuit à la recherche universitaire;
- c) elle embauche des proches dont le salaire est versé à partir de ses fonds de recherche;
- d) elle utilise des services d'étudiantes, d'étudiants, de stagiaires postdoctoraux, ou de personnes à l'emploi de l'Université, sur lesquels elle exerce des responsabilités académiques ou de supervision, pour des fins autres que celles directement associées à leurs recherches à l'Université;
- e) elle oriente ses étudiantes et étudiants, ou leur fait exécuter des travaux de recherche pour son avantage personnel au détriment de leur formation universitaire;
- f) elle utilise des ressources de l'Université (personnel et services, locaux, équipement, matériel) pour des fins autres que celles reliées à ses tâches et responsabilités en recherche à l'Université;
- g) elle utilise de l'information confidentielle ou des résultats de recherche auxquels elle a accès dans le cadre de ses fonctions à l'Université à des fins personnelles, pour des activités externes, ou pour une entreprise externe ou une entreprise dérivée;
- h) elle utilise le nom de l'Université ou son statut d'universitaire dans des ententes ou contrats conclus à titre personnel avec des tiers, d'une façon pouvant laisser croire que l'entente ou le contrat est conclu avec l'Université, ou qu'elle s'en porte garante ou y est impliquée de quelque façon que ce soit;
- i) elle utilise le nom de l'Université ou son statut d'universitaire, contre rémunération ou autres avantages, pour faire la promotion d'un produit, d'un service, d'un procédé ou d'une technologie;
- j) elle accepte des cadeaux, des voyages ou services pour son usage personnel de la part de personnes ou d'entreprises faisant affaire avec l'Université;
- k) elle acquiert, sous le couvert de la recherche et dans certains cas en contrevenant aux lois de pays étrangers, des biens culturels aux fins de profits personnels, d'enrichissement de collections privées ou de commerce;
- l) elle-même, son entreprise, ou à sa connaissance un de ses proches, bénéficie ou est susceptible de bénéficier ou de profiter d'un avantage financier de la part d'un tiers, d'une entreprise externe ou d'une entreprise dérivée dont les activités sont reliées à ses obligations en tant que chercheuse ou chercheur à l'Université;
- m) elle-même, son entreprise, ou à sa connaissance un de ses proches, est ou sera en position d'influencer ou de jouer un rôle dans une relation quelconque entre l'Université et un tiers pour qui, elle-même ou son entreprise anticipe fournir des services professionnels ou négocier d'autres affaires;
- n) elle-même ou à sa connaissance un de ses proches, occupe ou occupera un poste de gestion ou de membre d'un conseil d'administration ou d'un conseil de direction d'une entreprise ou d'un organisme externe dont les activités sont reliées à ses activités de recherche;
- o) elle fait partie d'un comité de sélection de bourses et se prononce sur des dossiers de candidates ou candidats étudiant avec une ou un collègue du même département, de la même équipe de recherche, ou d'une ou d'un collègue qui aide au financement de ses propres activités de recherche;
- p) elle dirige une étudiante ou un étudiant en recherche dans un domaine connexe aux activités de sa propre entreprise.